

Rueil-Malmaison, le 5 janvier 2024

**Objet :** NULOJIX® (bélatcept) 250mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion  
UCD : 3400893736074 - CIP : 3400958041570  
**Approvisionnement normal** - suppression de la plateforme pour les déclarations d'initiation

Madame, Monsieur, Chères Consœurs, Chers Confrères,

Depuis septembre 2023, avec l'approbation de nouveaux sites industriels, nous avons levé toute restriction pour les demandes d'initiation. De ce fait, toutes les commandes de notre spécialité NULOJIX® sont honorées sans limitation.

Bristol Myers Squibb étant en capacité d'assurer un approvisionnement normal de cette spécialité, nous n'avons plus la nécessité de vous demander une déclaration des initiations via la plateforme, ces dernières peuvent donc être décidées sans délai de mise en œuvre. Cela signifie que vos commandes doivent être adressées à Bristol Myers Squibb selon vos besoins et sans surstockage.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir mensuellement (première semaine de chaque mois) le fichier récapitulatif des patients traités par votre centre. Celui-ci ne conditionnera plus votre commande mais il permettra d'identifier les éventuels doublons (transfert de patient vers un autre établissement), de suivre l'évolution des besoins et de pouvoir à terme lever tout suivi des prescriptions.

Notre service client continue à répondre à vos demandes à l'adresse [marchefrance.pharma@bms.com](mailto:marchefrance.pharma@bms.com).

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pour permettre aux prescripteurs un usage facilité de notre spécialité à destination des patients.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, nos salutations distinguées.

Clotilde JACQMIN-CLEMENT  
Pharmacien Responsable  
Section B 102585

Dr Jehan-Michel BEHIER  
Directeur Médical France

Delphine SAFFAR  
Pharmacien  
Directeur Développement Valeur en Santé